Fredericton, 16 novembre

Journée des ArtsDAY 2017

La Soirée des Éloizes 2016 à Dieppe. Les Païens, orchestre maison. Photo: Julie D'Amour-Léger

Vers un Nouveau-Brunswick dynamique et créatif

Le Nouveau-Brunswick possède d'inestimables richesses artistiques, culturelles et patrimoniales qui ont contribué à construire la province pour en faire un endroit privilégié où il fait bon vivre.

Les arts et la culture améliorent la **qualité de vie** des citoyen.ne.s du Nouveau-Brunswick en les rendant fiers de qui ils sont et d'où ils viennent.

Les arts et la culture contribuent de manière substantielle à l'économie de la province du Nouveau-Brunswick, une **économie créative** qui retient la population dans la province et qui attire de **nouveaux arrivants**.[1]

Les arts et la culture dynamisent la société en augmentant l'**ingéniosité et la capacité d'innovation**, de création et d'imagination des citoyen.ne.s en les amenant à collaborer à des objectifs et à des projets communs.

L'éducation artistique contribue à l'acquisition par les élèves de compétences en **littératie numérique et visuelle** pour les aider à se forger une place dans le monde.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Dans la province, la contribution du secteur des arts et des industries culturelles au PIB était de 670 millions de dollars[2] en 2014 et 9 688 emplois étaient directement liés aux industries culturelles.[3]
- En 2010, 99,7 % des Néo-Brunswickois.es ont participé à au moins une activité artistique, culturelle ou patrimoniale.[4]
- Le contact avec les arts peut contribuer à la cohésion des collectivités, réduire l'exclusion sociale et l'isolement et ainsi accroître le sentiment de sécurité et de vigueur des collectivités.[5]

Reconnaissance de la profession d'artiste et amélioration de sa condition socioéconomique

En 2011, le revenu annuel médian des artistes au Nouveau-Brunswick était de 17 572$[6]

Depuis deux ans, le **Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste** étudie les recommandations du Forum sur le statut de l'artiste de 2013. Maintenant le Groupe s'apprête à communiquer au gouvernement une priorisation des prochaines actions.

La reconnaissance de la profession d'artiste implique une démarche qui peut comprendre des mesures juridiques comme la promulgation d'une loi reconnaissant le statut professionnel de l'artiste, ainsi que des mesures gouvernementales liées à la protection des artistes contre les risques économiques et sociaux.

Gauche: Performance de Natalie Sappier au « Breaking Ground »Photo: Mike Erb; Droite: Tropos au « The 506 »; Photo: Chris Donovan

Pour que se produise un impact réel dans la vie des artistes, nous demandons que le gouvernement adopte une loi provinciale non-déclaratoire qui comprendrait:

- la reconnaissance de cette profession au Nouveau-Brunswick au même titre que les autres professions,
- un **échéancier clair de l'adoption des mesures** que proposera le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste y compris l'arrimage entre les gouvernements provincial et fédéral;
- l'**embauche d'artistes professionnels**, le respect des barèmes et contrats recommandés par les ententes collectives au Canada;
- la mise sur pied d'un **Comité permanent sur le statut de l'artiste relevant du Bureau du Premier ministre** qui soit responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations;
- la garantie du **paiement du droit d'auteur** par les ministères, notamment de l'Éducation.

L'arrimage entre les gouvernements provincial et fédéral

Le travail invisible constitue une grande partie du travail de l'artiste: la recherche, la création et le développement professionnel. Pour obtenir des résultats conluants pour les artistes, qui sont en grande partie des travailleur.se.s indépendants, et pour refléter les besoins de cette partie de la population active, il est impératif qu'ils et elles aient **accès à certaines mesures fédérales**: assurance-emploi, Régime de pension du Canada et autres mesures fiscales. Un arrimage entre les deux ordre de gouvernement sera impératif pour trouver des solutions à cette situation.

Êtes-vous prêt.e.s à appuyer l'adoption d'une loi sur le statut de l'artiste ainsi que des mesures gouvernementales pour améliorer leur condition socioéconomique y compris un arrimage nécessaire avec le gouvernement fédéral?

Gauche: Activité jeunesse dans une école. Droite: Circus Stella au Marché de Dieppe dans le cadre des Éloizes; Photo: Julie D'Amour-Léger

Une politique culturelle inspirante et efficace : Un écosystème en santé

Les Néo-Brunswickois de toutes les communautés culturelles ont participé à la révision de la politique culturelle provinciale. Ce processus a permis non seulement de mettre à jour la politique, mais aussi de repenser la place des arts dans la société néo-brunswickoise. Cette politique culturelle met un accent particulier sur le développement et l'intégration des arts et de la culture dans l'ensemble du dévelopment du Nouveau-Brunswick; ce qui permettra à notre secteur d'être un moteur économique encore plus fort.

Nous demandons un investissement de 5 millions de dollars pour que le travail entrepris sur la politique culturelle puisse être mise en œuvre et achevé, pour:

- accroître le financement d'**artsnb**, qui joue un rôle crucial dans le développement de la carrière des artistes et qui encourage la recherche et la création de nouvelles œuvres;
- augmenter le financement des **entreprises culturelles et organisations artistiques**;
- continuer à appuyer **Culture Plus** – l'organisme dédié aux ressources humaines en culture – afin de procurer aux artistes et aux travailleur.euse.s culturel.le.s du Nouveau-Brunswick des outils qui amélioreront leur accès à de la formation, à du travail, au soutien à l'emploi et au développement professionnel;
- adopter une **politique provinciale d'art public** applicable à toute nouvelle construction ou rénovation financée en tout ou en partie par l'État;
- améliorer le financement au **programme de tournée et de diffusion des arts** qui vise l'ensemble des artistes et qui s'adresse à toutes les communautés acadienne, anglophone et autochtone de la province;
- augmenter la présence des **artistes dans le système scolaire** de la province tant pour l'enseignement des arts que pour l'enseignement des autres matières par les arts, notamment par l'entremise des programmes GénieArts/ArtSmarts, Sistema NB et Une école, un artiste;
- et lancer rapidement une **politique d'achat du livre** pour stimuler la littératie en proposant un accès amélioré aux livres d'auteur.e.s d'ici et pour solidifier nos infrastructures de l'édition dans la province, notamment les librairies indépendantes.

Prenez-vous l'engagement de faire un investissement supplémentaire de 5 millions de dollars aux arts et à la culture en 2018-2019 pour compléter la mise en œuvre de la Politique culturelle?

Une stratégie globale renouvelée

Les principaux intervenant.e.s de la société acadienne du Nouveau-Brunswick s'apprêtent à adopter en décembre 2017 le plan d'action de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. Comme réalisations marquantes dont on doit tenir compte depuis le lancement de la Stratégie globale en 2009, on peut mentionner:

- l'adoption de la Politique culturelle renouvelée du N.-B. ;
- la mise sur pied du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste ;
- le lancement de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) ;
- la mise sur pied du Conseil des ressources humaines en culture (Culture Plus);
- l'adoption de politiques et de planifcations culturelles dans plusieurs municipalités du Nouveau-Brunswick;
- la mise sur pied de la table de concertation arts et culture en Éducation .

Appuyez-vous l'adoption de la feuille de route 2018-2023 de la Stratégie globale des arts et de la culture?

Gauche: Exposition de Peter Salmon à la SJAC Gallery Frazee. Droite: artistes au travail à la Sculpture SJ

Les artistes en milieu scolaire

Après le succès de l'intégration des artistes en milieu scolaire dans le secteur francophone, la communauté anglophone travaille en ce moment à améliorer l'accès aux arts et aux artistes dans leurs écoles. En ce moment, ArtsLink NB travaille avec des partenaires dans la communauté artistique et la communauté générale ainsi qu'avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour effectuer un état de la situation du système d'éducation anglophone de la maternelle à la 12e année. Par cette action prévue dans la Politique culturelle de 2014, ArtsLink NB souhaite formuler des propositions pour améliorer l'enseignement des arts et par les arts dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

Appuyez-vous les démarches entamées par ArtsLink NB avec le système d'éducation anglophone pour améliorer l'enseignement des arts et par les arts dans les écoles du Nouveau-Brunswick?

Références:

[1] OCDE, « Entrepreneurship and Migrants », Report by the OECD Working Party on SMEs and Entrepreneurship, 2010.
[2] http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/2016081/tbl/tbl-01-fra.htm
[3] http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/2016081/tbl/tbl-03-fra.htm
[4] Phoenix Strategic Perspectives, « Les arts et le patrimoine au Canada : sondage de 2012 sur l'accès et la disponibilité », 2012, p. 2. https://goo.gl/ZTE1VJ
[5] Arts Council England, « The value of arts and culture to people and society – an evidence review », 2014, p. 8 https://goo.gl/cDoDFe
[6] Hill Stratégies Recherche, «Artistes et travailleurs culturels dans les provinces et territoires du Canada. Fondé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et l'Enquête sur la population active», Regards statistiques sur les arts, vol. 12, no 3, octobre 2014. http://www.hillstrategies.com/content/artists-and-cultural-workers-canada%E2%80%99s-provinces-and-territories

artsLinkNB

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick